



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 464/2020
Date de la séance du CE : 29 avril 2020
Direction : Direction des finances
N° d'affaire : 2019.KAIO.520
Classification : Non classifié

Loi portant introduction de l'accord intercantonal sur les marchés publics (LiAIMP) Ouverture de la procédure de consultation

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction des finances, arrête :

La Direction des finances est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la Loi portant introduction de l'accord intercantonal sur les marchés publics (LiAIMP). La procédure de consultation dure du 8 mai 2020 jusqu'au 1er août 2020.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Direction des finances